



# DPC sous la loupe

HIVER 2020

## POINTS SAILLANTS DES RÉUNIONS DU COMITÉ NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

### CRITÈRES DE CERTIFICATION RÉVISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION

Depuis le lancement de Mainpro+<sup>MD</sup> en 2016, le département de DPC du CMFC surveille la réaction des fournisseurs de programmes aux critères de certification Mainpro+. À la lumière des commentaires des fournisseurs et des résultats de l'évaluation Mainpro+ réalisée en 2018, le CMFC a reconnu la nécessité d'établir des critères de certification plus précis pour les activités élaborées dans la catégorie Évaluation. Un groupe de travail d'experts a été constitué pour réviser et améliorer les critères afin d'assurer, à l'avenir, la conception de davantage d'activités d'évaluation de haute qualité pour nos membres.

Le Comité national du développement professionnel continu (CNDPC) a approuvé les recommandations du groupe de travail pour les activités de la catégorie Évaluation, lesquelles préconisaient la révision des critères de qualité Mainpro+ afin d'inclure des critères propres aux activités visant la certification dans la catégorie de crédits Évaluation. Le Comité a également approuvé les modifications apportées à la demande de certification Mainpro+ pour appuyer les critères révisés. En plus des nouveaux critères et des nouvelles questions du formulaire de demande, le Comité a approuvé une définition révisée des activités d'évaluation, comme suit :

*Les activités qui stimulent l'apprentissage et l'amélioration de la pratique ou du rendement grâce à l'analyse des données et à la prestation ou la réception de rétroaction au sujet d'un individu, d'un groupe ou du matériel.*

Cette nouvelle définition est plus détaillée que la précédente (*Activités qui stimulent l'apprentissage par l'analyse de données et la rétroaction concernant une personne et un groupe [p. ex., vérification de la pratique]; l'évaluation du matériel d'apprentissage peut également faire partie de cette catégorie*) et est conçue pour aider les fournisseurs de programmes de DPC et les participants à Mainpro+ à distinguer plus facilement une activité d'évaluation d'une activité d'apprentissage en groupe ou d'une activité d'autoapprentissage.

Les nouveaux critères de certification Mainpro+ seront annoncés à la fin de 2020 pour coïncider avec les mises à jour nécessaires de la plateforme CERT+. L'équipe de DPC du CFPC offrira de la formation et des webinaires sur les nouveaux critères à l'approche du lancement.

### ÉVALUATION DU PROJET PILOTE POUR LA CERTIFICATION D'ACTIVITÉS DE DEUX OU TROIS CRÉDITS PAR HEURE

En janvier 2018, le département de DPC a commencé à travailler avec six sites pilotes pour déterminer si les sections provinciales du CMFC et les bu-

reaux universitaires du DPC agréés par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) avaient la capacité de certifier des programmes de DPC de deux ou trois crédits par heure. Avant le lancement du projet pilote, seul le bureau national du CMFC pouvait accorder la certification à ces programmes. Au début du projet pilote, cinq centres de DPC universitaires et une section provinciale du CMFC y participaient; maintenant, quatre centres de DPC universitaires sont toujours impliqués. Le sous-comité de recherche en DPC de l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) supervise l'évaluation du projet pilote, qui comprend les éléments suivants :

- Présentations soumises à des procédures d'assurance de la qualité par le personnel du CMFC
- Entrevues avec les sites pilotes à six mois et à la fin du projet pilote
- Sondages auprès des sites pilotes à six mois et à la fin du projet pilote

Le CNDPC a approuvé la prolongation du projet pilote dans les sites existants pour une période supplémentaire de six mois en attendant la réception du rapport d'évaluation final. Les résultats préliminaires ont été présentés lors de la réunion d'octobre 2019. Le Comité a également demandé que le groupe de mise en œuvre du projet pilote initial soit reconstitué pour élaborer une recommandation à soumettre à l'approbation du CNDPC lors de la réunion de printemps en avril 2020. Le CMFC remercie les autres sites pilotes participants pour leur intérêt et leur contribution à cet important travail.

### RÉVISION DU CADRE STRATÉGIQUE DE MAINPRO+

Depuis le lancement de Mainpro+, aucun changement important n'a été apporté au cadre de Mainpro+ en ce qui a trait aux exigences de déclaration de crédits pour les participants à Mainpro+. Le CMFC a engagé une tierce partie pour effectuer une évaluation sur deux ans du lancement et de la mise en œuvre de Mainpro+. Le rapport d'évaluation a permis de fournir une rétroaction qui a contribué à l'examen des normes et des plateformes Mainpro+ et CERT+, donnant lieu à des modifications mineures. Le CNDPC a discuté de la nécessité de poursuivre l'examen du cadre de Mainpro+ pour la planification stratégique en cours au sein du département de DPC. Le Comité a défini des occasions d'évaluer le modèle actuel, y compris les similitudes et les différences entre les systèmes d'attribution de crédits de DPC des organisations partenaires, afin de s'assurer que le cadre de Mainpro+ continue de soutenir le développement et la recherche de DPC de haute qualité qui est pertinent pour les participants à Mainpro+. Le CNDPC a recommandé la création d'un groupe de travail chargé de procéder à l'examen stratégique du cadre et de formuler des recommandations à l'intention du CNDPC. Cela constitue une étape importante dans notre engagement permanent envers l'évaluation des programmes et l'évolution opérationnelle et stratégique du DPC pour soutenir les membres et répondre à leurs besoins évolutifs.

## QUOI DE NEUF SUR LA PLATEFORME CERT+ ?

Plusieurs améliorations ont été apportées au processus de demande CERT+ au cours des derniers mois. Vous verrez les mises à jour présentées ci-dessous la prochaine fois que vous ferez une nouvelle demande dans le système.

### Encadré « Nouvelles de la certification Mainpro+ » sur le tableau de bord de CERT+



Cette nouvelle fonction permet d'informer les utilisateurs des mises à jour, des changements et des renseignements importants concernant la certification Mainpro+. L'encadré de nouvelles fournira également des renseignements sur la l'entretien et les interruptions de la plateforme. Veuillez le consulter avant de présenter une demande afin de vous assurer que vous êtes au courant des dernières politiques et exigences.

### Modifications des exigences concernant les formulaires de déclaration de conflits d'intérêts à téléverser

Le processus de demande CERT+ ne requiert plus la soumission de formulaires de déclaration conflits d'intérêts pour les conférenciers. Ces formulaires doivent tout de même être remplis, recueillis et conservés par les fournisseurs du programme, et examinés par les comités de planification scientifique, mais il n'est pas nécessaire de les téléverser dans le cadre de la demande CERT+.

### Nouvelle question : Processus d'examen et d'atténuation des conflits d'intérêts

La question suivante figure désormais dans le formulaire de demande CERT+ :

*Est-ce que le comité de planification scientifique possède un plan pour examiner les divulgations de conflit d'intérêts ainsi qu'un plan pour atténuer la possibilité de partialité?*

Est-ce que le comité de planification scientifique possède un plan pour examiner les divulgations de conflit d'intérêts ainsi qu'un plan pour atténuer la possibilité de partialité ? \*

C'est l'occasion pour les comités de planification scientifique de décrire comment ils examinent et gèrent les conflits d'intérêts signalés par les conférenciers potentiels, les membres du comité de planification et toute personne-ressource associée à une activité de DPC certifiée. Veuillez noter que le fait de soumettre une activité au CMFC pour examen et certification n'est pas considéré comme une stratégie d'atténuation de la possibilité de partialité.

### Mise à jour d'une question dans la demande de certification pour les programmes destinés à être présentés au Québec

Les activités certifiées Mainpro+ qui sont effectuées dans la province de Québec doivent respecter le [Code d'éthique du CQDPCM](#), qui exige notamment qu'un organisme de médecins soit responsable du versement d'honoraires aux membres du comité de planification scientifique et aux conférenciers. La question a été mise à jour dans la demande pour permettre aux demandeurs d'indiquer « Aucuns honoraires ou frais de déplacement ne seront remboursés pour cette activité ».

Est-ce qu'un organisme de médecins est responsable de payer les honoraires et les déplacements du conférencier et des membres du comité de planification scientifique? \*

Oui  Non  Aucuns honoraires ou frais de déplacement ne seront remboursés pour cette activité

## Option pour les séries d'activités régulières d'un crédit par heure présentées en ligne à l'échelle nationale

Le formulaire de CERT+ permet désormais aux candidats de soumettre des demandes de certification pour des séries d'activités régulières d'un crédit par heure présentées en ligne à l'échelle nationale. Ces types d'activités peuvent être présentés en direct ou de manière asynchrone, et la certification du programme ne nécessite pas systématiquement un examen complet du contenu. Les examinateurs se réservent toutefois le droit d'en faire la demande en fonction des sujets traités et du soutien financier du programme, s'ils ont des préoccupations.

Veillez sélectionner le type de programme: \*

- Programme de tournée hospitalière ou clinique d'un crédit par heure
- Clubs de lecture à un crédit par heure
- Activités d'apprentissage en petits groupes d'un crédit par heure
- Programme de développement professionnel d'un crédit par heure
- Série d'activités régulières d'un crédit par heure
- Activité à prestation unique comme une conférence, une assemblée scientifique, un congrès ou un événement important similaire (exclut les symposiums satellites et les séances auxiliaires)
- Toute autre activité ou programme de DPC

## Ajout de séances aux activités d'autoapprentissage en ligne

Auparavant, une séance unique était automatiquement créée lorsqu'un programme était approuvé en tant qu'activité d'autoapprentissage en ligne (apprentissage asynchrone). Cette amélioration permet aux prestataires de créer plusieurs séances pour ces activités s'ils le souhaitent. Cela profitera aux activités d'apprentissage en ligne constituées de plusieurs modules que les participants effectuent dans leur temps libre. Il est conseillé aux fournisseurs de créer un numéro d'identification de séance pour chaque module, afin de permettre aux participants de réclamer plus facilement des crédits.

**DÉTAILS DU PROGRAMME** Demandes ▾ Chercher par nom ou numéro  RECHERCHE

Numéro du programme : 184940  
Titre du programme : Test Program CFPC-1170  
Statut : Approuvé  
Catégorie : Autoapprentissage  
Total des crédits : 1,00  
Date d'approbation du programme : 28/02/2019  
Date de début du programme : 14/06/2019  
Date d'expiration : 28/02/2020



# MISE À JOUR DU DOCUMENT CONSEILS PRATIQUES : IDENTIFICATION ET GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS ET TRANSPARENCE ENVERS LES APPRENANTS

L'équipe de DPC a révisé cette précieuse ressource pour aider les fournisseurs à s'y retrouver dans les exigences relatives à la divulgation des conflits d'intérêts et à l'atténuation des possibilités de partialité. Veuillez consulter et partager cette [ressource](#).



# CONSEILS ET ASTUCES POUR L'ÉLABORATION DE PROGRAMMES

## POURQUOI LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE SONT-ILS IMPORTANTS ?

Il est important d'avoir des objectifs d'apprentissage bien définis et bien formulés, car ils :

- donnent aux apprenants une idée claire de la manière dont ils bénéficieront personnellement d'une activité éducative et les aident à déterminer si l'activité répond à leurs besoins en matière d'apprentissage;
- aident les présentateurs à définir et à organiser le contenu des programmes;
- guident les stratégies d'évaluation pour les concepteurs de programmes.

De bons objectifs d'apprentissage décrivent ce qu'un apprenant sera capable de faire (exécuter, produire, décrire) à la suite de l'activité de DPC. Ils doivent être spécifiques et mesurables, et comporter des éléments observables ou applicables. Voici quelques exemples d'objectifs d'apprentissage non satisfaisants comparativement à des objectifs exemplaires :

Objectifs d'apprentissage non satisfaisants	Objectifs d'apprentissage spécifiques, mesurables et applicables
Après avoir participé à cette séance, les participants seront en mesure de comprendre les caractéristiques physiques d'un enfant d'âge scolaire souffrant de diabète non diagnostiqué.	À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de décrire et reconnaître les caractéristiques physiques d'un enfant d'âge scolaire souffrant de diabète non diagnostiqué.
Au cours de cette séance, les participants apprendront les traitements des lésions cutanées courantes.	À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de discerner les lésions cutanées courantes qui peuvent être traitées par cryothérapie et de reconnaître quand il convient d'orienter les patients pour le traitement de lésions plus complexes.
Après avoir participé à cette séance, les participants seront en mesure d'aider les patients à comprendre les traitements pharmacologiques du TDAH.	À la fin de cette séance, les participants seront en mesure de communiquer aux patients et à leurs familles les risques et les avantages des traitements pharmacologiques du TDAH.

## DE MAUVAIS OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE, ÇA ARRIVE À TOUT LE MONDE. POURQUOI ?

Les conférenciers invités et les concepteurs de programmes de DPC se laissent parfois emporter par une nouvelle technique, une nouvelle théorie ou un nouveau traitement. Ils se concentrent davantage sur ce qu'ils veulent dire sur cette nouveauté que sur la façon dont l'information pourrait être reçue par l'apprenant. Les programmes aux objectifs bien définis et applicables sont plus susceptibles d'attirer les apprenants que ceux dont les objectifs d'apprentissage sont plus vagues ou plus larges. Le fait de se concentrer sur les résultats escomptés et les avantages pour

les apprenants potentiels permet non seulement de créer de meilleurs objectifs et d'attirer les apprenants, mais aussi de créer de meilleures expériences d'apprentissage. Lorsque les examinateurs Mainpro+ procèdent à un examen pour la certification, des objectifs d'apprentissage mal construits indiquent parfois que le contenu soumis n'a peut-être pas été conçu en fonction de l'apprenant. Dans ces situations, les examinateurs regarderont de plus près l'évaluation des besoins et le contenu, et exigeront probablement des changements. Le fait de consacrer du temps à l'élaboration d'objectifs centrés sur l'apprenant et fondés sur l'évaluation des besoins permettra de mieux concevoir le contenu et, au final, de faciliter le processus de certification et de révision de Mainpro+. Pour plus de renseignements sur les objectifs d'apprentissage, visitez [Conseils pratiques : Rédiger des objectifs d'apprentissage](#).

## RÉSEAUTAGE

### Une nouvelle communauté de pratique de DPC en ligne au Canada

La Communauté d'intérêt sur l'apprentissage des médecins et l'amélioration de la pratique est une communauté en ligne pour les fournisseurs, chefs de file et administrateurs de DPC, les responsables de l'accréditation et les patients-partenaires. Cette communauté en ligne, dirigée par le CMFC, est une initiative lancée en octobre 2019 par la Coalition pour l'apprentissage des médecins et l'amélioration de la pratique (la Coalition).

La Coalition a été créée par sept organisations médicales nationales dans le but de donner suite aux recommandations du rapport intitulé *Avenir de l'éducation médicale au Canada (AEMC) – Projet de DPC*. La Coalition est soutenue par les collaborateurs suivants : le CMFC, l'AMFC, l'Association médicale canadienne, l'Association canadienne de protection médicale, la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Conseil médical du Canada et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, ainsi que des représentants des universités, des ordres des médecins et des patients. La Coalition cherche à élargir la communauté de DPC au Canada et à encourager la transition vers des activités axées sur la responsabilité sociale, fondées sur des données probantes de la pratique et qui se concentrent sur les changements dans la pratique.

Plusieurs raisons peuvent vous inciter à vous joindre à nous. Vous souhaitez peut-être interagir avec d'autres personnes passionnées par le DPC et apprendre d'elles; obtenir des réponses à vos questions et aider les autres à répondre aux leurs; améliorer vos pratiques et celles de vos collègues en matière de conception et de gestion du DPC; ou encore, aider à bâtir la communauté du DPC au Canada et ailleurs.

Nous invitons ceux d'entre vous qui sont passionnés par le DPC et l'amélioration des pratiques à se joindre à nous à [community.cma.ca/en/communities-of-interest/physician-learning](http://community.cma.ca/en/communities-of-interest/physician-learning). La communauté est hébergée sur le site de l'AMC. Vous n'avez pas besoin d'être membre de l'AMC pour participer, mais vous devrez créer un compte au [www.cma.ca/fr](http://www.cma.ca/fr) pour accéder à la communauté.

Notre vision commune est que cet espace en ligne soit un lieu où la communauté canadienne de DPC peut communiquer et accroître la qualité et le rayonnement du DPC partout au pays. Notre objectif est d'ouvrir un dialogue et de promouvoir des initiatives qui aident à mettre en place un système de DPC au Canada qui soutient l'apprentissage des médecins et l'amélioration de la pratique. Ce système répond de plus en plus aux besoins des patients et de la communauté, repose sur des données probantes axées sur la pratique et vise des améliorations importantes de la pratique des médecins et de la santé des patients.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Fran Kirby, responsable de la communauté, à [fkirby@cfpc.ca](mailto:fkirby@cfpc.ca).

## CE QUE NOUS LISONS: UNE BIBLIOGRAPHIE DE DPC

Vous trouverez ci-dessous une liste de publications scientifiques et d'autres articles liés au DPC que nous avons découverts récemment. Ces publications ont suscité notre intérêt parce qu'elles traitent des tendances actuelles en DPC, appuient les principes des normes de certification Mainpro+ ou présentent des concepts uniques dans le domaine de l'apprentissage des adultes. Nous espérons que vous trouverez ces renseignements utiles dans la création de vos activités de DPC.

Cullen MW, Geske JB, Anavekar NS, McAdams JA, Beliveau ME, Ommen SR et coll. Reinvigorating Continuing Medical Education: Meeting the challenges of the digital age. *Mayo Clin Proc.* 2019;94(12):2501-2509. doi: 10.1016/j.mayocp.2019.07.004.

Kitto S. Opening up the CPD Imagination. *J Contin Educ Health Prof.* 2019;39(3):159-160. doi: 10.1097/CEH.0000000000000265.

McFadden KL, Stock GN, Gowen CR 3rd. Leadership, Safety Climate, and Continuous Quality Improvement: Impact on process quality and patient safety. *Health Care Manage Review.* 2015;40(1):24-34. doi: 10.1097/HMR.0000000000000006.

Rodzinka M, Seebom A, Pozniak E, Mosch L, De Luca L, McArdle J et coll. Regulating for Bias in Medical Education – Reaction to the Pharmaceutical Industry Updated EFPIA Code of Practice. *J Eur CME.* 2019;8(1):1685771. doi: 10.1080/21614083.2019.1685771. eCollection 2019.

Schwind A, Tornow A. From Caterpillar to Butterfly: What Pinterest taught me about failure, learning needs and effecting change in CE/CPD: Part 2. Almanac. <http://almanac.acehp.org/p/bl/et/blogid=2&blogaid=537>. Publié le 18 décembre 2019. Consulté le 16 janvier 2020.

## L'ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

JEFF SISLER, MD, CCMF, FCMF

Directeur général

Développement professionnel continu  
et soutien à la pratique

AMY OUTSCHOORN, MEd, CTDP

Directrice

Développement professionnel continu

JANICE HARVEY, MD, CCMF (MSE), FCMF

Médecin-conseil

Développement professionnel continu

JESSICA BLACK, MEd

Responsable, Certification

Développement professionnel continu

MELISSA LUJAN, MSc

Responsable, Mainpro+ (congé de maternité)

Développement professionnel continu

ZARREEN WARSI

Responsable adjointe, Projets spéciaux

Développement professionnel continu  
et soutien à la pratique

TYRONE CZERNON

Responsable adjoint bilingue, Certification

Développement professionnel continu

JASMINA VICENTIJEVIC

Analyste en gestion de projet

Développement professionnel continu

DEBORAH BLOIS

Coordonnatrice, Certification

Développement professionnel continu

MICHÈLE DESJARDINS

Coordonnatrice bilingue du programme

de soutien Mainpro+ et coordonnatrice  
de la certification

Développement professionnel continu

SARA GAMBINO

Coordonnatrice bilingue des dossiers Mainpro+

Développement professionnel continu

ROUBY MOOTHOO

Coordonnatrice bilingue des dossiers Mainpro+

Développement professionnel continu

LIZA SANTOS

Adjointe administrative

Développement professionnel continu

et soutien à la pratique